





Chers membres famennois et sympathisants, l'année 2019 pleine d'évènements est derrière nous, et nous voici rentrés dans la troisième décennie du millénaire...

Quand vous lirez ce bulletin, notre Assemblée Générale 2020 aura probablement vécu, et les heureux membres présents auront en mémoire fraîche nos nombreux projets pour les années à venir...

Pour les autres, nous vous invitons à les découvrir au fil des pages du présent document... Le comité de la Régionale Famenne vous souhaite une excellente année 2020, pleine d'émotions naturelles...

Très bonne lecture !

Karl et Pascal, votre équipe de rédaction

Editeur responsable et rédacteur : Pascal Woillard - pascal.woillard@safrangroup.com
Concepteur graphique : Karl Gillebert - contact@delucine.com

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



4 - ACTIVITÉS 2020

5 - CHANTIERS DE GESTION DE LA RÉGIONALE

6 - LES RÉSERVES FAMENNOISES

**7 - LA COP 25 OU L'URGENCE DU
CHANGEMENT**

**8 - FÊTE DE LA NATURE 2020,
BEAURAING, LES 15 ET 16 MAI**

**9 - BOIS DE LA HÉRONNERIE,
BONNE NOUVELLE !**

10 - FICHE NATURE

**11 - SOIRÉE DE SAINT-VALENTIN
À LA ROCHE-EN-ARDENNE**

12 - NOTRE BELLE FAMENNE

Nos prochains rendez-vous, en un coup d'oeil !

Date

31 janvier 2020

1 février 2020

15 février 2020

7 mars 2020

15 mai 2020

16 mai 2020

14 juin 2020

Evènements

AG à Beuraing

gestion du Tienne du Borquet Ave-et-Auffe

gestion de chantier Vieux Verger de Chanly

gestion de chantier Biodibap Chanly

Fête de la Nature Beuraing

Fête de la Nature Beuraing

marche ADEPs Lomprez

Chantiers de gestion de la régionale

PROGRAMME :

Plusieurs chantiers sont planifiés en ce début d'année :



© Marie-Françoise Romain

**- Le 15 février
au vieux verger d'Ambly**

**- Et le 7 mars
sur le site Biodibap de Chanly**

Pic noir - Karl Gillebert

Si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à vous inscrire chez
mfrancoise.romain@gmail.com où 0499 626 996.

Pour rappel la soupe et la fameuse Natagorix sont offertes.

Attention, suivant les conditions climatiques, certains chantiers pourraient être annulés, d'où l'importance de s'inscrire...



© Dimitri Arvanof

Les réserves famennoises

Nous gérons 22 (bientôt 23) réserves (ou assimilés) sur notre belle Famenne...

Par commune :

- Beauraing :

Biran - Comogne - Feschaux - Froidlieu/Revogne* - Grand Quarti - Tienne du Grand Sart
- Vonêche - Wancennes

- Marche :

Prés de la Wamme - Spinets - NOUVELLE RESERVE**** route de Verdenne

- Nassogne :

Vieux Verger d'Ambly

- Rochefort :

Basse Wimbe - Behotte - Château Lavaux** - Coin de Suzin - Grottes de Han**

- Tellin :

Ry d'Howisse

- Wellin :

Chanly - Vieux verger de Chanly** - Lomprez*** - Chanly***

- Notes :

* ces 2 réserves seront bientôt fusionnées sous le nom « Vallée de la Wimbe »

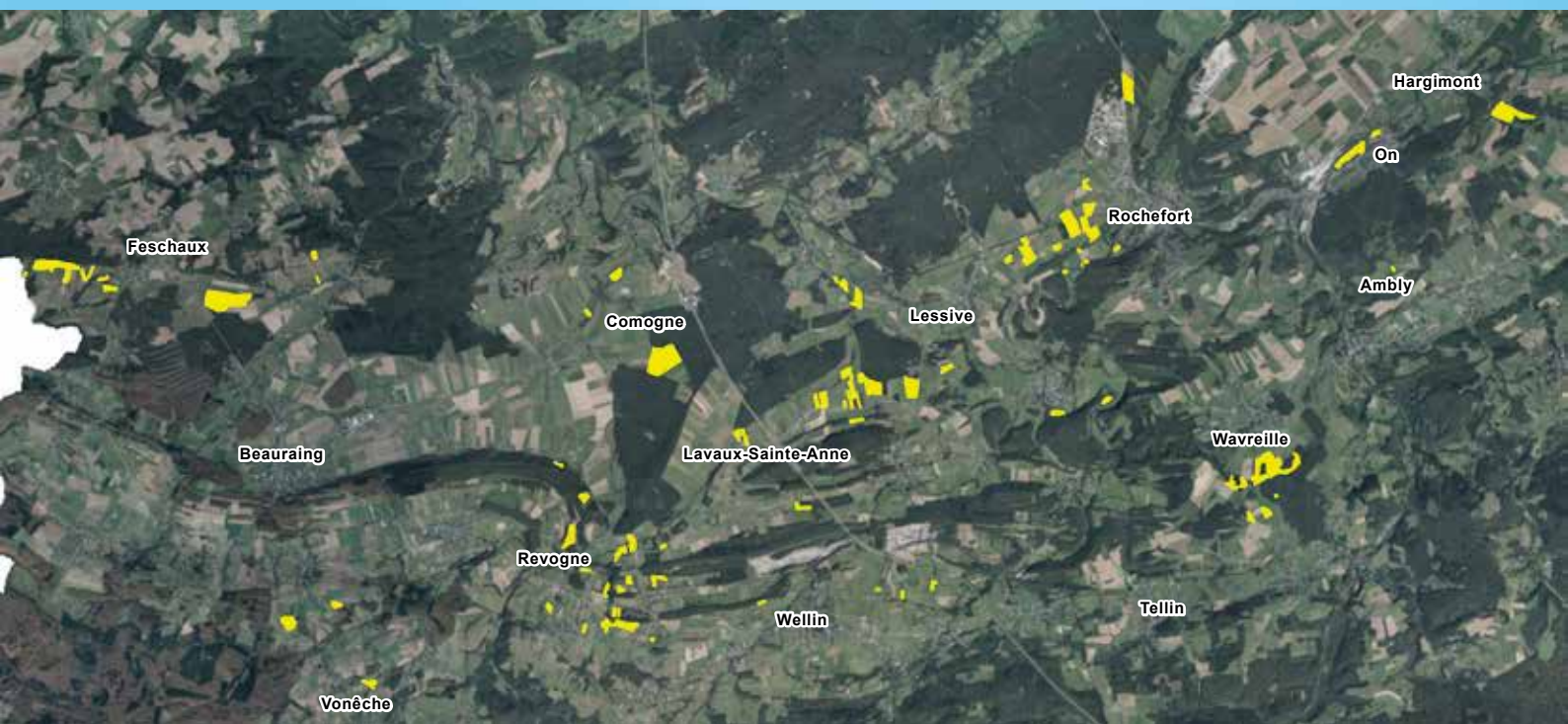
** sites sous convention avec d'autres partenaires (communes, ...)

*** sites « Biodibap », en partenariat avec la commune de Wellin

**** donation de la famille LIBOTTE que nous remercions chaleureusement

Ces réserves sont soit achetées, soit léguées par donation.

***Nous sommes toujours preneurs d'informations concernant
de potentielles nouvelles réserves, n'hésitez pas à nous contacter !***



La COP 25. ou l'urgence du changement

Etant membre de SOS Faim, je vous relaye l'article de « Suporterres » de décembre 2019, rédigé par Géraldine Higél, que j'approuve totalement, et je remercie chaleureusement Géraldine pour son autorisation de diffusion dans notre bulletin :

« Un ami m'a dit l'autre jour : « De toute façon, les COP, ça ne sert à rien ».

Il est vrai que, chaque année, on a le sentiment que la montagne accouche d'une souris. Et cette année, on est (à peine) surpris d'apprendre que les Etats-Unis, 2ème plus gros émetteur de gaz à effet de serre de la planète, ont décidé de se retirer de l'accord de Paris signé en 2015. Comment, alors, ne pas légitimement s'interroger sur son utilité.

Pourtant, c'est bien au niveau mondial et politique que se joue la bataille contre le changement climatique et non au niveau local et individuel. Certes, c'est un devoir à la fois moral, juste et sensé de mener ses propres actions. Mais il est malgré tout rageant et même décourageant de voir son effort quotidien de se déplacer en bus plutôt qu'en voiture, anéanti par une surutilisation de la climatisation en été et des chauffages extérieurs en hiver.

L'enjeu est planétaire et n'est-ce pas le rôle des Nations-Unies de se saisir de ces défis ?

La Conférence of Parties (COP), née en 1994 avec la ratification par 195 pays de la Convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique, a justement pour mission le maintien des efforts internationaux en la matière. Et malgré des critiques, des échecs et un essoufflement certain, pour le moment, nous n'avons rien de mieux sous la main. Rien en vue, pour le moment, concernant la mise en place d'une Organisation Mondiale de l'Environnement, qui serait dotée d'un budget et de pouvoirs de régulation voire même de sanction. Alors que le commerce, lui, en vaut bien une.

Mais il est certain que le fonctionnement de la COP est à revoir en profondeur, à la fois dans ses objectifs, ses contraintes mais aussi les thèmes traités. L'agriculture n'y fait l'objet d'un programme de travail à part entière que depuis 2017 et le premier rapport est attendu pour 2020 seulement. Heureusement, à la fois sa vulnérabilité et les solutions qu'elle peut apporter au changement climatique sont d'ores et déjà prises en compte. Mais a-t-on encore le temps d'attendre ? »

Si vous souhaitez découvrir « Suporterres », vous pouvez le recevoir gratuitement en envoyant un simple Email à Géraldine : ghi@sosfaim.org



#TimeForAction
Is Now

Fête de la nature 2020. Beauraing. les 15 et 16 mai

Voici le programme de ces 2 journées :

Vendredi 15 mai :

De 9H00 à 16H00 : **ateliers et balades** pour 160 enfants des écoles primaires de Beauraing, tous réseaux confondus : chauves-souris, rapaces nocturnes, nichoirs, jardin nourricier, jeu des réserves naturelles, Life.



De 14H00 à 16H00 : **conférence** par le Life (sur invitation)

A 19H00 : **apéritif** d'inauguration (sur invitation)

A 20H00 : **conférence** sur les chauves-souris
(accès libre et gratuit pour tous)

A 21H30 : **sortie nocturne**
à la rencontre des chauves-souris
(accès libre et gratuit pour tous)

Le bar sera ouvert au public
de 20H00 à 23H00



Grand murin - © Karl Gillebert

Samedi 16 mai :

De 9H00 à 17H00 : **ateliers et balades** pour tous :
chauves-souris, rapaces nocturnes ou retour du loup, nichoirs, jeu des réserves
naturelles, Life.

Restauration possible sur place de 10H00 à 17H00 : food-truck Bio à petit prix

Bar ouvert de 9H00 à 17H00

On vous y attend nombreux !



Bois de la Héronnerie. bonne nouvelle !

Pour rappel, le bois de la Héronnerie est situé à Lessive (cfr. Le projet pharaonique déposé pour création d'un « village » démesuré au coeur d'une magnifique chêneraie, et juste-apposé à l'une de nos réserves naturelles, et de plus en pleine zone Natura 2000...)

Le « comité citoyen des Antennes » nous a relayé cette bonne nouvelle (la veille de Noël) :

« Ce 23/12, nous avons reçu un recommandé nous annonçant une bonne nouvelle (mais tout est possible à Noël n'est-ce-pas) : La décision de la commune est infirmée et le permis d'environnement pour le forage du puits dans le bois est REFUSE !!!! La ministre écolo de la Région Wallonne, Céline Tellier, argumente sa décision de la façon suivante : la multiplication des prises d'eau privées représente un risque qualitatif et quantitatif pour la viabilité du réseau de distribution. Elle ajoute que la quantité d'eau que le promoteur souhaite pomper peut être obtenue de manière alternative via la distribution publique. Elle appuie son argumentation sur un décret du 02/05/2019 qui modifie le code de l'eau et fait primer le bien collectif sur les intérêts particuliers. »

Pour plus d'infos : <https://lessive5580.wixsite.com/lessive/blog/retour-au-bon-sens-le-permis-de-forage-est-refus%C3%A9-par-la-r%C3%A9gion>



Robert et Marie-Françoise sillonnent nos réserves pour vous faire découvrir leurs splendeurs florales, ce mois place à la Petite pervenche (*Vinca minor* L.) découverte dans la réserve de Revogne.



© Robert Vanhamme

Cette espèce est un sous-arbrisseau persistant assez bas (15 à 30 cm) qui fleurit de mars à avril, parfois jusqu'en mai. Des refloweraisons automnales sont possibles. Assez commune dans notre région, nous la trouverons dans les bois, les haies, sur des sols à humus doux. Elle est parfois cultivée pour l'ornement dans les parcs et les jardins. Certains auteurs ont tiré argument du fait que cette espèce fructifie très rarement chez nous pour considérer la plante comme introduite dans nos régions. Lors de nos voyages, nous la rencontrerons en Europe méridionale et médiane et en Asie mineure.

L'espèce est variable, notamment en ce qui concerne la forme et la taille des feuilles, la couleur des fleurs... Ainsi on observe parfois des individus à fleurs blanches, bleu pâle, purpurines... ou à fleurs doubles. Beaucoup de ces taxons ont été propagés pour l'ornement et s'observent parfois à l'état subsponsanné.

La plante est pratiquement glabre. Elle possède des tiges rampantes, souvent radicales à certains nœuds. Les feuilles sont coriaces et lancéolées.

Les fleurs sont solitaires, de 25 à 30 mm, de teinte bleue violacée. Les sépales sont non poilus sur les bords.

Le fruit fourchu est de 25 mm maximum.

La pervenche contient une cinquantaine d'alcaloïdes, ce qui la rend toxique.

« *Un de ses constituants, la vincamine, agit surtout pour augmenter l'oxygénation du cerveau et réussit très bien dans les troubles de la sénescence. On pense alors à la remarque du bourguignon Vincenot dans « La billebaude » : « d'un vieillard un peu amorti, on disait qu'il atteignait l'âge de la pervenche » (dans « Histoire et renouveau des plantes médicinales » de Pierre Delaveau).*

La vincamine est également utilisée dans le traitement du cancer.



© Robert Vanhamme



Soirée de Saint-Valentin à la Roche-en-Ardenne

Natagora Famenne et le Floréal de La-Roche-en-Ardenne sont partenaires... nous y avons déjà organisé plusieurs événements (le dernier étant l'AG 2019), et nous y avons tenu souvent un stand de dégustation de nos vins d'apéritifs...

Cette année encore nous serons présents la journée du samedi 15 février ; nous offrirons le « petit verre des amoureux » à tous les inscrits au WE St-Valentin. Vous êtes bien évidemment tous bienvenus (inscrits ou pas).

Mise en bouche

*Duo amoureux de poisson au basilic
et citron vert, coeur garni*

*Velouté de l'amour
tomate & poivron*

*Noisette de veau aux deux asperges, sauce amoureuse,
purée de patates douces aux carottes*

Coeur en chocolat



Vanneau huppé - © Karl Gillebert



Si vous voulez plus de renseignements sur ce WE St-Valentin,
merci de contacter le Floréal de La-Roche-en-Ardenne :

Floreal La Roche - Avenue de Villez 6, 6980 La Roche-en-Ardenne
Réservation : +32 (0) 84/219 446 - reception.laroche@florealgroup.be
Visitez notre site : <http://www.florealgroup.be> asbl Joie & Vacances (Tourisme pour tous)



un vieux dragon d'eau en bord de Wamme - © Marie-Françoise Romain



Incertaine - © Karl Gillebert



Couleuvre helvétique - © Dimitri Arianoff



Grenouille Sp. et Triton ponctué - © Dimitri Arianoff



Écaille martre - © Céline Charlier



Citron - © Céline Charlier



Toupet - © Karl Gillebert



Orchis bouc - © Céline Charlier



Ornéode du chèvrefeuille - © Karl Gillebert

Nos amis en vidéos... Céline Charlier et Karl Gillebert



Renard roux